Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STD2A, veuillez visiter :
bac-std2a.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

Conception et création en design et métiers d'art

Mardi 21 mars 2023

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

Matériels autorisés

Feuilles de papier dessin 160 g, format A4
Papier layout 90 g, format A4
Une copie double d'examen

Seuls les supports fournis sont autorisés.
La documentation du sujet ne peut être découpée et collée.

Les supports peuvent être assemblés entre eux mais dans ce cas ils doivent obligatoirement être repliés au format A4.

L'ensemble de la production sera inséré dans la copie d'examen pour la restitution finale.

Le matériel graphique (noir-blanc/couleur) personnel au candidat est autorisé à l'exception des techniques à séchage lent.

DOCUMENT 1



RYMAN STATIONERY, grossiste en papeterie anglais, associé à **GREY LONDON**, agence de communication, *Ryman éco*, police d'écriture, 2014.

Cette police d'écriture permet d'utiliser 33% d'encre en moins grâce à un assemblage de pleins et de vides dans le dessin des lettres. Lors de l'impression les espaces vides se remplissent et reforment des caractères quasiment complets à l'œil nu.

DOCUMENT 2



FELY Benjamin, designer-ébéniste français, série de cuillères, 2017, bois, Habitat Design Lab.

Ce designer nantais propose une série d'objets du quotidien sculptés à la main. Il récupère des chutes de bois issus de meubles usagés et les travaille à l'outil pour leur donner une seconde vie.

DOCUMENT 3



NORDVEI, membre de Nautiljon.com, photographie illustrant l'article *« Chindōgu, l'art japonais d'inventer des gadgets inutiles »* publié le 25 mars 2019.

Le Chindōgu est l'art japonais d'inventer des gadgets. Il s'agit d'un concept, d'un mouvement presque artistique créé dans les années 1980 par Kenji Kawakami, ingénieur et designer japonais diplômé en aéronautique.
Bien qu'ayant déposé plusieurs brevets pour les objets qu'il a inventés, Kawakami explique que l'essence même du chindōgu est d'innover sans que cela se fasse dans une démarche commerciale.

ÉCONOMISER AU QUOTIDIEN ?

DEMANDE

En vous aidant des ressources proposées et de vos connaissances personnelles, vous développerez un cheminement créatif qui explore la question en titre.

Vous proposerez une série d'hypothèses divergentes et variées à partir d'une ou plusieurs incitations créatives proposées. Vos réponses seront inscrites dans un ou des domaines du design et des métiers d'art. Vous communiquerez vos intentions sous forme graphique annotée.

INCITATIONS CRÉATIVES

- Imaginer le réemploi, le détournement d'objet dans les actions quotidiennes.
- Penser des usages alternatifs, sobres, moins consommateurs d'énergie.
- Reconvoquer des usages d'un autre temps, d'une autre culture.

MODALITÉS

Les supports de travail fournis peuvent être utilisés librement (découpage, collage, etc.). Il est interdit de découper et de coller la documentation du sujet. Vous pouvez assembler les supports entre eux mais ils doivent être obligatoirement repliés au format A4 et glissés dans la copie double d'examen pour la restitution finale.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Questionner les enjeux du sujet.
- Proposer une démarche créative personnelle et cohérente.
- Faire diverger et varier sa réflexion.
- Communiquer efficacement.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.